










Bonjour à toutes et à tous,

MISE EN PLACE DES PROTOCOLES

En cette fin d'hiver et ce début de printemps, c'est le moment d'aller observer les vers de terre, de retourner les planches à invertébrés et de poser les nichoirs à abeilles solitaires.

| MARS | AVRIL | MAI |
|--|--|--|
|  Lorsque les conditions sont favorables |  Lorsque les conditions sont favorables, jusqu'à mi-avril |  Troisième passage |
|  Premier passage |  Deuxième passage |  Troisième passage |
|  Premier passage |  Deuxième passage |  Passage possible |

PROTOCOLE CHIROPTÈRES : OU TROUVER DES ENREGISTREURS

Depuis plusieurs mois, les enregistreurs chiroptères ne peuvent être commandés que par lot de 10. Nous essayons de mettre en place des commandes groupées, si cela est possible. Voici donc un sondage pour vous permettre de faire remonter vos besoins :

[ENQUÊTE BESOIN ENREGISTREUR](#)

Nous reviendrons vers vous pour vous informer de la possibilité d'une commande groupée. *Pour rappel ce protocole est assez chronophage, notamment lors de l'envoi et du traitement des données.*

ZOOM SUR LES RAPACES DIURNES ET L'AGRICULTURE

Les rapaces diurnes sont majoritairement carnivores. Ils peuvent être, selon leur régime alimentaire, de précieux auxiliaires des cultures. La buse variable par exemple, qui a longtemps été classée dans les espèces nuisibles, joue un rôle dans la régulation des rongeurs. Elle a besoin d'éléments diversifiés dans le paysage : espaces boisés pour nidifier, espaces ouverts pour chasser, perchoirs... Retrouvez la gazette dédiée aux rapaces diurnes en lien avec l'agriculture, éditée par l'association [l'Hirondelle aux Champs](#), une association drômoise, à télécharger sur le site.



POINT SUR LA BASE DE DONNEES OAB

La base de données de l'OAB est constituée de trois parties :

- **La partie profils**, où l'on retrouve les rôles (exploitant, enseignant, animateur, apprenant), nom, prénom, adresse des participants, ainsi que les informations sur les réseaux et les exploitations. Celles-ci sont récoltées lors de la création des comptes utilisateurs sur le site de l'OAB. Les données demandées sont référencées ici : [GUIDE INSCRIPTION](#).
- **La partie données agronomiques**, où l'on retrouve toutes les données liées à la parcelle (localisation, nom, surface), et les données pratiques agricoles par année. Celles-ci sont récoltées lors de la création des parcelles et lors de la déclaration des pratiques sur l'interface dédiées (frise annuelle des pratiques). Les données demandées sont référencées ici : [GUIDE PCU](#).
- **La partie biodiversité**, où les données de protocoles sont enregistrées, les données de contexte (date, heure, informations météorologiques, informations spécifiques du protocole...). Celles-ci sont récoltées lorsque vous remplissez un des formulaires protocoles dans l'onglet « mes observations ». Les données demandées sont référencées ici : [GUIDE DE TERRAIN](#).

Il est important de bien saisir vos données de pratiques pour les parcelles suivies dans le cadre de l'OAB sur le site internet. Sans cela, les données ne sont pas prises en compte dans les analyses statistiques. Toutes ne sont pas obligatoires. Il existe sur le site OAB une page spécifique pour la saisie des pratiques. Il faut depuis le tableau de bord cliquer sur le nom de votre parcelle, vous accéderez alors à l'outil de saisie sous forme de frise



Nous avons conscience que la saisie des données peut être fastidieuse, mais elle reste nécessaire et importante pour valoriser ces données OAB dans le cadre de projet de recherche. Si vous ne pouvez pas saisir les pratiques de l'année en détail, faites au mieux pour saisir à minima les informations transversales pour chaque pratique (type de travail du sol, type de traitement...). Nous avons besoin de vos retours, pour identifier les points ou champs bloquant dans la saisie. [N'hésitez pas à participer à ce sondage qui permet d'identifier la difficulté de trouver chaque information, qui nous permettrait de changer le caractère obligatoire de chaque champ \(avant le 30/05/2023\) :](#)

[SONDAGE PRATIQUES AGRICOLES](#)

JOURNEE NATIONALE DES SITES DE DEMONSTRATION

Le 26 janvier, pour la 6^{ème} édition et de nouveau en présentiel, les référents et référentes des sites de démonstration de l'OAB se sont réunis dans l'amphithéâtre de paléontologie du jardin des plantes. Cette journée, importante pour le réseau, a permis de partager des retours d'expériences mais aussi d'échanger avec Denis Couvet, président de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité et membre de l'Académie d'Agriculture de France lors d'une conférence. Les participants ont également visité la graineterie du Muséum national d'Histoire naturelle. Une belle journée riche en échanges, pendant les temps dédiés et de manière informelle lors du repas à la Grande Mosquée de Paris.

[Retrouvez l'article d'Hélène Dupont sur la JNSD sur le site Vigie Nature ici.](#)

Au sein de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité, les sites de démonstrations interviennent en appui et en complément du réseau des observateurs volontaires. D'une part pour communiquer sur le projet et inciter de nouveaux agriculteurs – ou acteurs du monde agricole- du territoire à entrer dans la démarche (diffusion). D'autre part pour être un point de référence en termes de résultats grâce à l'approfondissement de certaines questions précises (expérimentation). Pour devenir site de démonstration, une convention non financière de 3 ans est signée entre la structure porteuse du projet et le Ministère en charge de l'Agriculture.

[Retrouver les informations concernant les sites de démonstration sur le site de l'OAB.](#)

UN RESEAU REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE !

Mis en place par la Chambre d'Agriculture Régionale de Nouvelle Aquitaine, un réseau rassemblant toutes les initiatives OAB locales est mis en place. Cette initiative rassemble les Chambres d'Agricultures départementales, mais est ouvert à d'autres structures. Le but serait de mutualiser les outils, les données, les restitutions, les formations. N'hésitez pas à consulter la page de ce nouveau réseau local [ICI](#) et à les contacter.

UN NOUVEL OBSERVATOIRE DU SOL CHEZ VIGIE NATURE : QUBS

Découvrez la fascinante diversité des organismes qui peuplent les sols et contribuent à leur fonctionnement avec QUBS : le programme de suivi participatif de la Qualité Biologique des Sols. Accessibles à tout le monde, différents protocoles permettent de réaliser facilement des observations de groupes d'espèces variés (vers de terres, fourmis, cloportes...). Cliquer ci-dessous pour accéder au site internet :



CALENDRIER 2023 DE L'OAB

Nous organisons différents événements tout au long de l'année : formations, webinaires, rencontres.... N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent !

| Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|--|---------|--|-------|--|--|---------|------|--|---|----------|----------|
| 26 Journée nationale des Sites de Démonstration | | 7 (10-12h) Formation OAB en ligne Abeilles solitaires | | 11 (10-12h) SAV site OAB (démon) 17 (10-12h) SAV site OAB (questions) | 1 (10h-12h) Formation OAB en ligne Chiroptères | | | 19 (10-12h) Webinaire de lancement de l'OAB | 12/13 (2 jours) Formation générale OAB | | |
| | | 16/17 (2 jours) Formation OAB spécifique Enseignement Agricole | | 25 (14-16h) Formation OAB en ligne Papillons de jour | 9 Journée du réseau | | | | | | |
| | | 23 (10-12h) Webinaire pollinisation | | | | | | | | | |
| | | 30/31 (2 jours) Formation générale OAB | | | | | | | | | |

Formations en ligne
Formations en présentiel
Evènements en ligne
Evènement en présentiel
Spécifique sites de démonstration

Vous pouvez déjà vous inscrire aux événements suivant :

Formation au protocole nichoirs à abeilles sauvages en visioconférence le 7 mars 2023 (10-12h) : Lors de cette formation de 2h, nous présenterons le protocole puis aborderons les bases de l'écologie de ces espèces essentielles aux écosystèmes agricoles. [INSCRIPTION ICI.](#)

Formation spécifique pour l'enseignement agricole en présentiel les 16 et 17 mars 2023 : Cette formation aura lieu à l'EPLEFPA des Flandres - Lomme (Haut-de-France) pour l'enseignement agricole, et entre dans un PNF. La formation est adaptée au déploiement de l'OAB dans les cursus des établissements d'enseignement agricole. [INSCRIPTION ICI.](#)

Webinaire sur la pollinisation avec le chercheur Colin Fontaine le 23 mars de 2023 (10h-12h) : Colin travaille au Muséum national d'Histoire naturelle sur les relations entre espèces. Expert de la pollinisation, il se rendra disponible pour venir échanger avec nous. Ce webinaire aura lieu le jeudi 23 mars de 10h à 12h : [INSCRIPTION ICI.](#)

Formation générale en présentiel les 30 et 31 mars 2023 : Cette formation aura lieu à l'EPLEFPA Le Valentin à Valence (Auvergne-Rhône Alpes) pour toutes et tous. (les enseignantes et enseignants sont bienvenues, mais cette formation ne rentre pas dans le cadre d'un PNF). [INSCRIPTION ICI.](#)

Pour connaître toutes les dates des événements liés à l'OAB, n'hésitez pas à vous inscrire à la lettre via le site OAB, en bas de page :

Inscrivez-vous à la newsletter :





Merci pour votre implication, prenez bien soin de vous.

Nous restons à votre disposition en cas de besoin !

CONTACTS :

contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr

Coordinatrice Muséum : Nora ROUILLIER : nora.rouillier@mnhn.fr

Ministère en charge de l'Agriculture : Marie GARNIER : marie.garnier@agriculture.gouv.fr

Etablissements Agricoles : Marine GERARDIN, MNHN, marine.gerardin@mnhn.fr

Université de Rennes 1 (OPVT) : Daniel CLUZEAU : daniel.cluzeau@univ-rennes1.fr

Chambre d'Agriculture France : Mylène Hamon : mylene.hamon@apca.chambagri.fr